

7. Les sites web de la Mission commerciale en ligne (MCEL) et de la Mission commerciale virtuelle (MCV) visent, d'une part, à simplifier et à uniformiser les étapes que doivent suivre les entreprises pour se préparer à l'exportation et, de l'autre, à leur faire connaître des marchés déterminés. Sur les huit missions commerciales qui ont tiré parti de la MCEL jusqu'à présent, six ont eu lieu en Europe, ce qui met en évidence le rôle crucial de ces services électroniques pour les PME canadiennes désireuses d'exporter vers l'Europe.

Recommandation 8

Que le gouvernement fédéral examine et modifie ses activités et ses ressources de promotion des exportations afin de s'assurer que ses activités complètent celles des provinces, que des liens plus étroits soient établis avec les associations d'entreprises canadiennes et que des agents étrangers ayant des compétences du secteur privé soient recrutés pour aider à ouvrir les marchés européens aux entreprises canadiennes.

Le gouvernement convient qu'il importe de coordonner les activités de promotion du commerce avec les provinces pour assurer la réussite des entreprises canadiennes, et il a mis en place plusieurs mécanismes destinés à faciliter la réalisation de cet objectif.

Équipe Canada inc regroupe 23 ministères et organismes fédéraux dont le mandat comprend l'expansion du commerce. Le Réseau commercial régional se compose des provinces, du MAECI, d'Industrie Canada et des organismes de développement régional, comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Équipe Canada inc a déjà pris des dispositions pour qu'un seul numéro 1-888 donne accès à presque tous les programmes d'aide au commerce fédéraux ainsi qu'à la plupart des programmes provinciaux équivalents. En outre, les douze Équipes sectorielles commerciales Canada (ESCC) se composent de membres venus du secteur privé aussi bien que du secteur public fédéral et provincial, et sont présidées par des représentants du secteur privé. Ces équipes se réunissent régulièrement pour fixer leurs objectifs et priorités et déterminer les ressources dont ils disposent pour les atteindre. Bref, des mécanismes efficaces existent déjà pour assurer la complémentarité des initiatives des divers ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et du secteur privé. Ces mécanismes comprennent des examens réguliers des plans d'activité en matière d'exportation et des ressources affectées à cet égard.

Le partage des bureaux avec des agents provinciaux dans les missions du Canada en Europe permet d'accroître l'efficacité des démarches des deux paliers de gouvernement. Ainsi, des agents ontariens et albertains partageront bientôt les bureaux du haut-commissariat du Canada à Londres et du consulat du Canada à Munich.